



Qui héritera des milliards de Giorgio Armani ?

Le styliste italien était à la tête d'une fortune estimée à plus de 11 milliards de dollars. Sans enfant, il avait tout verrouillé avant son trépas pour éviter de voir son empire s'écrouler. Il était non seulement un créatif et un entrepreneur de talent, mais également l'un des hommes les plus riches du monde... Selon le site Forbes, Giorgio Armani, mort jeudi à l'âge de 91 ans, laisse une fortune de 11,8 milliards de dollars (10 milliards d'euros), principalement sous la forme de placements et d'actions puisqu'il était le propriétaire majoritaire de son immense groupe de luxe, qui s'est développé dans la mode, le design, la décoration, mais également l'hôtellerie. À titre personnel, il possédait également des résidences en Italie, en Suisse, à Paris, à Saint-Tropez, à New York et dans les Caraïbes, sans compter son magnifique yacht à 60 millions...

Mort sans enfant, son empire et sa fortune iront à sa famille proche et à ses fidèles lieutenants qui travaillent depuis longtemps à ses côtés. Toujours selon Forbes, parmi ses héritiers présumés se trouvent les deux filles de son frère aîné, Silvana et Roberta, la première supervisant les lignes féminines tandis que la seconde gère les relations publiques avec les célébrités.

Sa sœur cadette Rosanna siège également au conseil d'administration de l'entreprise et son neveu Andrea est directeur général du développement durable. Parmi les fidèles, on compte notamment Pantaleo Dell'Orco, qui a rejoint l'entreprise à la fin des années 1970 et se trouve aujourd'hui à la tête des lignes de vêtements pour hommes de la fameuse marque.

Éviter toute opération hostile des concurrents du groupe

Pour préserver son groupe, qui a dégagé l'an dernier un revenu de 2,7 milliards de dollars (2,3 milliards d'euros), le styliste avait pris ses dispositions en créant la Fondation Giorgio Armani, censée sécuriser la gouvernance du groupe en désignant clairement les rôles de chacun et les actions de vote. Trois personnes ont été choisies pour superviser la fondation, mais les détails restent confidentiels...

« Mon plan de succession consiste à transférer progressivement les responsabilités que j'ai toujours assumées vers les personnes les plus proches de moi, comme Leo Dell'Orco, aux membres de ma famille et à l'ensemble de l'équipe de travail, avait déclaré le styliste au Financial Times en août dernier, quelques jours avant son décès. Je souhaite que la succession soit organique et non un moment de rupture. »

Le but est de verrouiller au maximum l'indépendance et le contrôle du groupe pour éviter toute opération hostile de marques concurrentes, qui lorgnent avec avidité la rentabilité de l'empire de mode bâti en cinquante ans par le styliste italien. Jusqu'à son décès, Giorgio Armani a refusé toutes les offres d'achat, notamment celles de Bernard Arnault (LVMH). Il a également toujours repoussé une entrée en Bourse, laissant à ses héritiers la possibilité de le faire, à condition d'attendre cinq ans après sa mort... Ce sera alors le moment de toucher le jackpot familial.

